



Formiguères, le mardi 12 mars 2026

**COMMUNE DE FORMIGUERES  
CONSEIL MUNICIPAL DU  
VENDREDI 6 MARS 2026 A 21H**

**LISTE DES DELIBERATIONS**

**Nombre de conseillers municipaux :**

- en exercice : 9
- présents : 4
- représentés : 1
- absents : 4
- votants : 5

L'an deux mille vingt-six le lundi deux mars à 20 heures 30, les membres du Conseil Municipal dûment convoqués le vingt-six février deux mille vingt-six, se sont réunis, Salle du Conseil Municipal de la mairie, sous la présidence de M. Serge VAILLS, Maire.

**Etaient présents :**

M. Serge VAILLS, Mme Angeline COMPAGNON, M. José CORREIA, M. Raymond VILALTA

**Ont donné procuration :**

Mme Frédérique BADIE donne pouvoir à M. Raymond VILALTA

**Absents non excusés :**

M. Vincent PICHEYRE, M. Philippe PETITQUEUX, M. Patrick MIRAN, M. Jérémy LAUBRAY

**Le quorum n'ayant pas été atteint au Conseil Municipal du lundi 2 mars 2026 à 21h, le Conseil Municipal a de nouveau été convoqué au moins à trois jours d'intervalle. Il délibère valablement sans condition de quorum avec un ordre du jour identique.**

**Désignation du secrétaire de séance :**

Mme Angeline COMPAGNON, conseillère municipale, est nommée secrétaire de séance.

*La séance est ouverte à 21 heures*

1. OCTROI DE LA PROTECTION FONCTIONNELLE  
VOTE POUR L'ABROGATION A LA MAJORITE DES SUFFRAGES EXPRIMES POUR L'ABROGATION :  
4 POUR - 0 CONTRE – 1 ABSENTATION